

EDITION ELECTRONIQUE JUIN 2020

MAROC : SECTEUR DE L'EAU

Acquis et défis présents et futurs

Pages 8-9

À LIRE ÉGALEMENT DANS CE NUMÉRO :

D'UN CONTINENT À L'AUTRE
 COVID-19 :
 Gestion de la pandémie au Maghreb.....(Page 3)

SPÉCIAL COVID19

- * Un regard sur le philanthropique des grands capitaux (Page 4)
- * Covid19: A-t-on besoin des diplomates ?..... (P. 5)
- * Le digital humanisé et transformé en arme contre la COVID-19 (Pages 6-7)

NOTRE PETIT VILLAGE LA TERRE

- * Maroc : Le dernier des résistants n'est plus (P.10)
- * France : L'Économie au bord de l'écroulement. (Page 11)
- * France : Hommage à Guy Bedos.....(Page 13)

(Photo: MCE)

Livraison gratuite au Canada



\$9.99

Abderrahman El Fouladi

De Boujniba à Montréal
 Parcours du combattant d'un va-nu-pieds

Édition 2019, Bivouac et Orange

Info : 514-576-9067 contact@elfouladi.com

SURCLASSEMENT
 De l'économie d'achat à la Confortance



800\$

Bénéficiez des avantages de la classe Business!

 FAST TRACK Passage prioritaire aux contrôles de sécurité à l'embarquement	 Accès au salon VIP à l'aéroport de Montréal
 Confort unique des sièges de la classe Business	 Menu cuisiné par de grands chefs
 Service traditionnel du thé et fromage à la coupe	 Large choix de films et divertissements

Conditions:

- *Offre valable uniquement pour le vol Montréal-Casablanca
- Demandez la possibilité d'acheter un surclassement au comptoir d'enregistrement de votre vol, au minimum 2 heures jusqu'à 5 heures avant l'heure de départ
- Le surclassement n'est possible que sur une sélection de vols, selon les disponibilités
- Le passager bénéficie de ses miles selon les conditions prévues par son billet initial en classe économique
- Le surclassement est soumis à conditions

CONTACTEZ NOUS AU MAROC OU VOTRE AGENT DE VOYAGE

Votre Carte d'Affaire en Première Page ?

Appelez-nous au :

514-576-9067



LE SPÉCIALISTE DES VOYAGES DE LA OMRA ET DU HAJ

Alger - Tunis - Casa  Liban - Afrique - Europe - Forfait Sud

مايسترو VOYAGES MAESTRO سفريات

9150, L'Acadie, Suite 203, Montréal (Qc) H4N 2T2 **Infos sans frais : 1.888.485.0444**

Tél. 514 381-1999

نرحب بجميع الجاليات العربية والمغربية و نؤمن لهم أفضل الخدمات بأحسن الأسعار

Titulaire d'un Permis du Québec



Toufic Sleiman
Propriétaire



EID AL FITR MUBARAK

DE LA PART DE VOS DÉPUTÉS FÉDÉRAUX

En cette période de distanciation sociale,
nous vous souhaitons de profiter de cette fête
et de célébrer avec prudence.

EID AL FITR MUBARAK

FROM YOUR FEDERAL MPs

In this time of social distancing, we wish you
a safe and enjoyable holiday.



TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU
MP / Député
Papineau
Justin.Trudeau.c1c@parl.gc.ca
(514) 277-6020



ANJU DHILLON
MP / Députée
Dorval-Lachine-LaSalle
Anju.Dhillon@parl.gc.ca
(514) 639-4497



FAYÇAL EL-KHOURY
MP / Député
Laval-Les Îles
Faycal.El-Khoury@parl.gc.ca
(450) 689-4594



HON. MARC GARNEAU
MP / Député
Notre-Dame-de-Grâce-
Westmount
Marc.Garneau@parl.gc.ca
(514) 283-2013



HON. STEVEN GUILBEAULT
MP / Député
Laurier-Sainte-Marie
Steven.Guilbeault@parl.gc.ca
514-522-1339



ANTHONY HOUSEFATHER
MP / Député
Mont-Royal / Mount Royal
Anthony.Housefather@parl.gc.ca
(514) 283-0171



HON. MÉLANIE JOLY
MP / Députée
Ahuntsic-Cartierville
Melanie.Joly@parl.gc.ca
(514) 383-3709



ANNIE KOUTRAKIS
MP / Députée
Vimy
Annie.Koutrakis@parl.gc.ca
(450) 973-5660



EMMANUELLA LAMBROPOULOS
MP / Députée
Saint-Laurent
Emmanuella.Lambropoulos@parl.gc.ca
(514) 335-6655



HON. DAVID LAMETTI
MP / Député
LaSalle-Émard-Verdun
David.Lametti@parl.gc.ca
(514) 363-0954



PATRICIA LATTANZIO
MP / Députée
Saint-Léonard-Saint-Michel
Patricia.Lattanzio@parl.gc.ca
(514) 256-4548



SORAYA MARTINEZ FERRADA
MP / Députée
Hochelaga
Soraya.MartinezFerrada@parl.gc.ca
(514) 283-2655



ALEXANDRA MENDÈS
MP / Députée
Brossard-Saint-Lambert
Alexandra.Mendes@parl.gc.ca
(450) 466-6872



HON. MARC MILLER
MP / Député
Ville-Marie-Le Sud-Ouest-
Île-des-Soeurs
Marc.Miller@parl.gc.ca
(514) 496-4885



HON. PABLO RODRIGUEZ
MP / Député
Honoré-Mercier
Pablo.Rodriguez@parl.gc.ca
(514) 353-5044



FRANCIS SCARPALEGGIA
MP / Député
Lac-Saint-Louis
Francis.Scarpaleggia@parl.gc.ca
(514) 695-6661

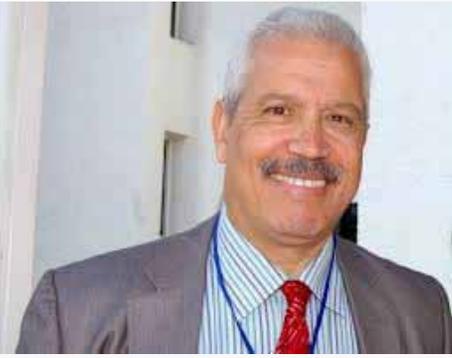


SAMEER ZUBERI
MP / Député
Pierrefonds-Dollard
Sameer.Zuberi@parl.gc.ca
(514) 624-5725



COVID-19

Gestion de la pandémie au Maghreb



Par **Moha Ennaji**, Professeur et Chercheur universitaire à Fès (Maroc), Auteur de plusieurs livres, dont le plus récent intitulé «Le paradigme Maghreb-Europe».

Alors que la pandémie s'est rapidement propagée dans le monde entier, l'Amérique latine étant actuellement le nouvel épice, l'Afrique, selon l'Organisation mondiale de la santé, pourrait devenir le prochain épice. Les responsables de l'ONU déclarent que la pandémie tuera probablement au moins 300 000 personnes en Afrique et entraînera près de 130 millions de personnes dans la pauvreté et la famine. Ils ont également souligné que le continent souffre d'une grave pénurie de ventilateurs et de lits dans les hôpitaux pour faire face à cette pandémie.

Le 26 mai, le continent africain comptait 3471 décès confirmés et 115 346 cas infectés, selon le Centre pour la prévention et le contrôle des maladies de l'Union africaine. Mais les indices indiquant que ce bilan est fortement sous-estimé se multiplient. En Afrique du Nord, le nombre de cas confirmés du Covid-19 a jusqu'à présent été limité, malgré sa proximité de l'Europe.

Le même jour, 8503 cas du Covid-19 ont été confirmés en Algérie, dont 609 décès. Le Maroc a enregistré le même jour 7556 cas, dont 202 morts, et pour la Tunisie les derniers chiffres sont 1051 cas confirmés dont 48 décès, selon le Centre de l'université américaine John Hopkins.

Reconnaissant la vulnérabilité de leurs systèmes de soins de santé publique, les pays maghrébins ont été proactifs, fermant les aéroports, les ports, les frontières, restreignant les voyages, fermant les écoles, les cafés, les restaurants, les mosquées, établissant le confinement à domicile et instaurant des couvre-feux. Alors qu'au début, ces mesures étaient considérées comme des mesures extrêmes, elles semblent désormais nécessaires, bien qu'elles soient des mesures temporaires pour arrêter la propagation de la pandémie.

Avant le déclenchement de la pandémie, ces pays connaissaient déjà d'importants problèmes socio-économiques et politiques, notamment des systèmes

de santé corrodés. Aujourd'hui, ils peinent à fournir des plans de relance adéquats à leurs économies.

Cette situation a soulevé des questions sur la capacité du Maghreb à gérer la pandémie face à ses préoccupations économiques, sanitaires et de gouvernance, ainsi que la lutte en cours contre l'extrémisme violent. Naturellement, on s'inquiète à la fois de la situation socio-économique à court et à long terme, des impacts colossaux du virus sur la sécurité et la stabilité dans les années à venir.

D'un autre côté, le Covid-19 a permis aux gouvernements maghrébins d'avoir une trêve des protestations, mais cela ne durera pas longtemps. Les manifestants réclamaient un nouveau système politique en Algérie et davantage de réformes et de responsabilité au Maroc et en Tunisie. Toutes les manifestations ont été motivées par les inégalités socioéconomiques caractérisant la région, en particulier depuis le printemps arabe en 2011.

Cependant, dans une période de grande insécurité, comme aujourd'hui, la peur a poussé les populations à accepter les structures politiques existantes comme source de certitude et de force, générant un sentiment national de solidarité qui a soulagé les gouvernements. La pandémie a aplati l'opposition et refoulé la soif du changement.

Alors que les pays d'Afrique du Nord se vantent que leurs populations plus jeunes sont potentiellement moins touchées par la maladie, puisque plus de 60% de la population ont moins de trente ans, tous craignent que la pandémie ne les engloutisse, car ils n'ont pas l'infrastructure et les ressources pour répondre à l'épidémie.

En ce qui concerne l'atténuation de l'impact économique du virus Covid-19, les réponses varient. Si l'on considère les fermetures de frontières à elles seules, le Maroc et la Tunisie doivent faire face à des pertes économiques importantes qui résulteront sans aucun doute de la crise du secteur touristique. Selon les chiffres officiels, au Maroc et en Tunisie, le tourisme contribue respectivement à 19% et 15,9% du PIB. L'économie algérienne dominée par l'énergie n'a jamais été tributaire du tourisme ou du commerce. Mais elle prendra un coup économique majeur en raison de la chute actuelle des prix du pétrole. La pandémie handicapera durablement l'économie algérienne, qui reste terriblement dépendante des exportations d'hydrocarbures.

Au cours des deux dernières années, des sécheresses ont ravagé une grande partie de la région, y compris le Maroc.

Mais avec la crise du Covid-19, le chômage a explosé de façon exponentielle. Plus de 900 000 employés ont déjà perdu leur emploi. Ils s'ajoutent à plus d'un million de chômeurs à fin 2019. En Tunisie et en Algérie, le taux de chômage est passé de près de 15% à 27% en avril dernier. Dans les trois pays, il y a déjà plus de 5 millions de chômeurs.

Pour faire face à cette crise sans précédent, le gouvernement marocain a créé un fonds qui a atteint désormais plus de 3,5 milliards de dollars. L'État a indiqué qu'il soutiendrait les secteurs vulnérables et a commencé à mettre en place des mécanismes pour indemniser les citoyens les plus démunis.

Le gouvernement tunisien a également mis en place un fonds grâce à des dons publics pour lutter contre la pandémie. Mais les défis économiques du pays, avec une croissance économique limitée, un chômage élevé, des dépenses publiques culminantes et une croissance faible du PIB, aggravent encore la pression de la pandémie.

De même, l'Algérie a accordé des congés payés aux mères, empêchant les hausses de prix, et a agi rapidement pour assurer l'importation de denrées alimentaires afin d'éviter les pénuries.

Les séquelles de la pandémie sont susceptibles de mettre en évidence les échecs politiques qui ont rendu les pays maghrébins si fragiles et sensibles au virus en premier lieu. La mauvaise gestion économique et le sous-investissement dans les infrastructures et le développement humain ont entraîné des systèmes caractérisés par des inégalités sociales graves.

Les pays développés, et en particulier la Chine, où la pandémie a commencé, devraient fournir une aide financière aux pays africains en développement, qui sont généralement laissés pour compte lors des crises économiques mondiales. Les trois pays maghrébins ont un besoin urgent de financements à grande échelle pour aider à maintenir l'activité économique et les emplois pendant la pandémie actuelle.

C'est une période pénible pour tous les pays, en particulier les pays en développement. Pour vaincre le Covid-19 et atténuer ses conséquences économiques désastreuses, la solidarité nationale, l'unité régionale et mondiale sont absolument nécessaires. Si les pays maghrébins ne se solidarisent pas aujourd'hui, quand est-ce qu'ils vont le faire?

Pour aider cette région et l'ensemble de l'Afrique à se remettre de cette crise dévastatrice, les décideurs doivent

© Une production

**LES ÉDITIONS
MAGHREB CANADA**

“D'un Continent à l'autre”

www.maroc-canada.ca
ou
www.maghreb-canada.ca

ISSN 1708-8674

Dépôt légal: 2550843

**DIRECTEUR DE
PUBLICATION**

Abderrahman EL FOULADI
contact@elfouladi.com

INFORMATION / PUBLICITÉ

Tél : 514-576-9067
contact@elfouladi.com

CHRONIQUEURS

Mustapha Bouhaddar, Écrivain
(France)
Dr Mraizika Mohammed
(France)
Pr. Moha Ennaji
(Maroc)

ÉDITORIALISTE

A. El Fouladi

IMPRESSION

Hebdo Litho, Saint-Léonard
(Montréal)

Maghreb Canada Express
est un mensuel publié au
Canada depuis Juillet 2003.

Il est distribué gratuitement
dans les commerces ainsi que
dans certains lieux publics à
Montréal et région depuis sa
création en 2003.

penser à la reprise, afin de réparer rapidement les dégâts économiques collatéraux causés par le Covid-19, éventuellement en développant les industries numériques et en investissant dans le secteur de la santé.

Cette crise sanitaire majeure a mis en évidence la nécessité d'investir massivement dans nos hôpitaux et leurs équipements, ce qui aurait été très difficile à mettre en œuvre sans la crise actuelle.

Point de vue

Un regard sur le philanthropique des grands capitaux



Par Abdeljalil Cherkaoui expert
en Économie Sociale et en
Développement humain

Depuis le 19^{ème} siècle l'économie sociale se bat pour apporter sa contribution en faveur d'une démocratie économique et d'une justice sociale appropriée. Historiquement, il a été confirmé que la révolution industrielle en 1850 a été le berceau qui a fait naître le duel entre l'économie solidaire dont la préoccupation principale est l'Homme avant tout et une autre économie capitaliste (économie de marché) avec intérêt sans limite au gain et au capital.

Ce duel a eu une certaine évolution ayant connu des hauts et des bas. Il s'exprime, dans plusieurs situations, à travers des conflits dramatiques et sanglants dans beaucoup de régions dans le monde.

Cette économie plurielle a souvent fait appel à des conditions particulières permettant à ses viscères de coexister dans une ambiance et un rituel arrangés. L'équilibre des négociations a toujours fait l'objet de séduction et de négociation entre les humanistes et les capitalistes libéraux.

Le nouvel Ordre Mondial

Après la guerre froide, l'ordre mondial a connu des mutations d'ouverture des marchés et de l'abolition des frontières pour permettre aux capitaux de circuler librement et de saisir toutes les opportunités de fructification. Selon ce nouvel ordre mondial, la préoccupation du sociale est complètement mise à l'écart car sa considération est jugée non rentable et elle ne constitue que des fonds perdus. Dans le plan des affaires des capitalistes, l'être humain est considéré comme étant un simple consommateur, et il fait partie également des intrants dans la chaîne de production. Ces deux fonctions de servitude, écartent toutes les valeurs intrinsèques de la vie humaine. Ceci a conduit l'humanité à des catastrophes économiques et sociétales notamment dans les pays qui ont été injustement exploités soit pour leurs richesses ou pour leur positionnement géopolitique.

Le combat entre l'économie sociale et l'économie du capital a été tout le temps dans la recherche permanente

des nouvelles tactiques pour gagner le match et pour en faire une place dominante dans les choix des politiques des pays. Cette négociation est restée dans beaucoup de pays sous l'œil régulatrice et compensatrice de l'Etat en faisant intervenir l'économie publique pour récupérer partiellement les questions de l'exclusion et de la précarité.

Les grandes firmes des capitaux ont tendance d'aller vers les moyens les plus efficaces pour diluer les critiques des populations exclues et pour mieux les séduire. Pour ce faire, Elles ont adopté une posture philanthropique à travers des actions d'utilité sociale soit d'une manière conjoncturelle ou permanente. Il s'agit, réellement, de l'art de la fausse générosité.

La face cachée des Fondations

A cet effet, les statuts des Fondations sont devenus très prisés et recherchés par les différentes multinationales pour rendre légitime leur choix stratégique et redorer le blason de leur image. Leur venue, en tant exploitant, est souvent contestée par la population nationale notamment locale.

Dans ce contexte, il est souvent constaté qu'il y a une grande difficulté de distinguer les affaires mercantiles des actions de bienfaisance et de charité. Cette confusion a amené un certain nombre d'observateurs d'ouvrir le débat sur cette question notamment pendant la pandémie actuelle. Le conflit d'intérêt dans le traitement de cette crise sanitaire est l'exemple éloquent pour rendre visible les sous-bassements de ce sujet et les sous-entendus des intentions cachées. L'affaire des choix thérapeutiques de la lutte contre le virus COVID 19 illustre bien cette situation. On note la présence de deux clans, ceux qui privilégient l'option du vaccin et d'autres préfèrent l'Hydrox chloroquine pour guérir les malades.

La Fondation BILL & MELINDA GATES, semble se ranger dans le premier clan avec la complicité de plusieurs collègues scientifiques et de firmes pharmaceutiques et la raison est simple ; il s'agit du gain et des affaires financières que peut drainer ce choix. Ce débat va faire couler beaucoup d'encre et va lever le rideau sur un certain nombre de réalités concernant les rouages des affaires d'argent et leur relation avec la générosité telle qu'elle est affichée par les grands philanthropes de ce mondial.

D'autres phénomènes ont été relevés dans l'usage abusif du statut des Fondations. Il s'agit des comptes de transit que plusieurs firmes créent à travers ce statut pour faciliter le décaissement et s'éloigner du contrôle interne de l'entreprise.

Il est à rappeler que le statut de la fondation est bâti sur des valeurs et des principes d'une grande noblesse, lui conférant ainsi une grande crédibilité aux yeux de la communauté internatio-

nale. La Fondation, en tant qu'une organisation, constitue un pan important des alternatives et des outils de l'économie sociale. Elle est reconnue par son caractère non lucratif. Elle agit sans discrimination en faveur des actions d'utilité sociale et humanitaire sans contrepartie. Sa création obéit à des règles universelles où son fondateur, de son vivant, l'organise lui-même et se dépouille de son vivant des biens à sa faveur. Sa gouvernance diffère du statut associatif où l'assemblée générale est l'instance suprême de décision.

La fondation quant à elle ; elle reste liée à son fondateur qui supervise son évolution et lui apporte les moyens dont elle a besoin. La question de la gouvernance participative permet tant à chacun de participer à la décision conformément au principe « une personne une voix » ne s'applique pas automatiquement à la fondation, sauf si le fondateur le veut ainsi. Certains experts en la matière placent le profil managérial de la Fondation comme étant un protocole plus proche de l'entreprise sociale que celui des associations.

La question du mercantilisme et sa compatibilité avec le statut de la FONDATION constitue aujourd'hui un espace de débat et de questionnement sur les agissements et les ramifications financières de certaines multinationales au niveau mondial. Les dites ramifications nourrissent, parfois, directement ou indirectement les magouilles de l'économie du marché libéral.

L'après COVID-19

Par ailleurs, il a été constaté que les zones minières du continent Africain, ont été toujours la scène de blanchiment des exploitations injustes des richesses naturelles. Les acteurs principaux sont les multinationales. Leurs actions philanthropiques au profit des populations autochtones et riveraines des gisements investis ont une nature de diversion et de distraction sociétale de masse (distributions des aides et des vivres, équipement des terrains de sport de proximité et des lieux de prière

etc.). Tout cela est pour satisfaire la demande politique locale commanditée souvent par le responsable du territoire concerné par concession.

Dans ce tableau clinique, on relève dans plusieurs cas de figure que l'acte, soi-disant humanitaire financés par les exploitants ne revêt qu'un caractère cosmétique infligeant ainsi au territoire la paresse et la dépendance à la place d'un développement inclusif et durable. Cette emprise trouve ses complices locaux contredire les bonnes initiatives locales et pour maintenir sous perfusion les acteurs potentiels du changement tel qu'il est souhaité par la population locale.

Le monde post confinement sanitaire va se réveiller avec de l'espoir pour retrouver la vie quotidienne dans des meilleures conditions. Les leçons tirées de la pandémie COVID 19 vont trouver une certaine prédisposition chez les facteurs du développement pour aller vers des changements constructifs pour l'Humain et son environnement. La cohésion sociale et l'équité seraient probablement le substrat des politiques à venir.

Le système capitaliste, quant à lui, il aurait moins de chance de rester comme il était avant la crise sanitaire 2020. Des modifications de ses paradigmes seront au rendez-vous. On présage également un lifting forcé de la mondialisation et de la globalisation ; accompagné par des grands changements sociétaux. Cependant, les négociations des contrats d'affaires entre le Nord et le Sud, en général, seront désormais encadrées par une logique impérative gagnant-gagnant. Les multinationales seront invitées à trouver d'autres formes de séduction pour se maintenir devant un certain nombre de pays de l'ancienne colonisation, notamment ceux du continent Africain ; qui se réveille.

**Quand le Géant ose taper sur
les siens, les Nains du
voisinage doivent
sérieusement s'inquiéter pour
leur vie !**

A. El Fouladi



Point de vue

Covid19: A-t-on besoin des diplomates ?



Par Dr Abdelfettah El Fatin.

At-on besoin de diplomates en ce temps de crise sanitaire mondiale? La réponse est affirmative. Et on a tout à faire vivre la négociation qu'on voit s'atrophier au fil du temps, comme disait B. Ba die. L'intervention du diplomate, en ligne de front, nous mènera à nous arrêter à trois es pace-temps (l'avant crise - en cours de crise et le post-crise). Notre lecture portera sur des questions liées à la fermeture et à la réouverture des frontières et les aides en période de crise comme expression du terrain où la diplomatie s'exerce. En tout cas et loin de l'idée d'alimenter ou de renouveler l'idée du complot, certains États avaient besoin de la Covid 19 pour se repositionner sur l'échiquier diplomatique au moins au niveau bilatéral.

L'avant-crise et la diplomatie bilatérale de concertation

L'aspect le plus matériel est bien évidemment la fermeture des frontières; et ceci s'est produit suite à un activisme diplomatique, au delà de la protection des nationaux, en concertation avec les partenaires stratégiques. Cette fermeture des frontières (ou restrictions de voyage pour les personnes physiques) se voit comme une attitude bien naturelle à tout État soucieux de se protéger; c'est ce qui a été souligné par le premier ministre canadien Justin Trudeau: "la plupart des pays dans le monde ont restreint les voyages et les États-Unis ne font pas exception". Ces deux États se sont concertés bien avant le 21 mars, date à laquelle ils ont décidé la fermeture des frontières pour 30 jours. La proximité de quelques États (New York- le Québec et l'Ontario) conjuguée aux flux importants de mobilité entre ses deux États ont amené les deux chefs de l'exécutif à accorder leurs violons. Une autre illustration de concertation bilatérale est bien le cas du Maroc et de ses partenaires de l'autre côté de la méditerranée à savoir la France et l'Espagne. Le ministre espagnol de l'intérieur a annoncé que la fermeture des frontières Marocco-espagnole était d'un commun accord défendant une relation permanente et

loyale entre les deux États. Les exemples ne manquent pas mais traduisent l'aisance avec laquelle la diplomatie bilatérale a dû s'appuyer sur les relations stratégiques entre les États pour mener de concert l'entrée en matière de protection anticipée des vies humaines par la fermeture provisoire des frontières.

Le diplomate et la gestion de la crise: Consolidation et reconsidération possible

Deux tendances semblent définir des comportements des États au cours de cette pandémie: Une qualifiée de "constructive et réaliste" et l'autre décrite comme "arriviste et indifférente".

La seconde paraît la plus visible et la plus sentie surtout au niveau européen. Depuis le début de la pandémie et l'évolution des pertes humaines surtout en Italie suivie de l'Espagne, la Commission européenne a semblé tourner le dos aux demandes urgentes manifestées par les Italiens. Faut dire aussi que l'incohérence était de table entre les différents États membres concernant le budget européen alloué à cette crise sanitaire. Ajoutons à cela le détournement des commandes françaises de masques qui a suscité l'accusation par de nombreux responsables politiques français les États-Unis (Le Canada également). Les précédents ne manquent guère à travers le monde.

L'autre diplomatie à la fois constructive et réaliste peut être illustrée par deux exemples; d'abord celui de l'appel du Roi Mohamed VI aux États africains à la coordination des stratégies de lutte contre le coronavirus. L'OMS avait déjà prévu un avenir effrayant du nombre de personnes pouvant être frappés par la Covid 19. Ce qui faisait de cette initiative une occasion en or pour partager les expériences entre pays africains. L'autre illustration est l'envoi spectaculaire de la République de Cuba des médecins pour intervenir auprès des autorités italiennes dans la lutte contre la propagation de la pandémie Covid 19. Ils étaient affectés à la région de la Lombardie, la plus touchée par le virus. L'exemple aussi de la diplomatie chinoise est élogieux; une équipe de neuf membres du personnel médical chinois est arrivée pour aider le pays à faire face à la crise en apportant du matériel (des fournitures médicales des masques et des respirateurs) en provenance de Shanghai. De son côté l'Allemagne, l'un des forts piliers de la construction européenne n'a pas hésité à répondre à la République française pour qu'elle vienne à bout de la pandémie; Depuis fin mars, l'Allemagne vient au secours des hôpitaux français alsaciens et mosellans, allant même à une prise en charge des coûts des soins des patients.

Quant aux présidents diplomates - Pour

tine et Erdogan -, ils n'ont pas manqué à s'exposer et se présenter sur une scène internationale où quelques uns se sont remplis sur eux mêmes. L'aide russe, par une opération qualifiée de "démonstrative" par les médias, consistait en la présence sur le sol italien des médecins militaires russes. De son côté, La présidence Turque a envoyé des équipements médicaux aux États Unis en exprimant son espoir, une lettre officielle de solidarité au président Trump accolée, que l'appareil législatif américain (Le Congrès) et le 5ème pouvoir (les médias) comprendront les relations stratégiques liant son pays et les États-Unis.

Le diplomate et le post-crise; Une carte diplomatique entre les mains des diplomates

C'est certainement le moment le plus sensible et représentatif pour décrire les relations bilatérales entre les États. La réouverture des frontières avec quelques États et non d'autres, indépendamment de l'évolution de la situation sanitaire, verra l'esquisse de nouvelles alliances bilatérales dans le sens de

consolidation ou de - au moins - une reconsidération et une réévaluation. Le diplomate est amené plus que jamais à faire plus d'effort d'argumentation et de rhétorique pour pouvoir, avec pragmatisme et rationalité, tenir les ficelles et d'essayer de trouver le juste milieu entre les intérêts de l'État dont il relève et les engagements internationaux tenus au niveau multilatéral.

A-t-on besoin de diplomates? la réponse est "oui" mais ce sont eux dans l'action multidimensionnel (politique, économique et culturelle) qui dessineront une nouvelle carte d'alliance bilatérale de consolidation ou de reconsidération de l'après Covid 19. C'est la question à laquelle ils doivent répondre avec intelligence indépendamment des objectifs communiqués (déclarés) ou de possession (cachés)! Il leur revient de créer les conditions d'émergence de nouvelles alliances, et des possibilités futures d'action. L'heure est grave, et que Balzac me pardonne ici de *décontextualiser* son énoncé, elle est d'une adresse à désespérer un diplomate!

Organisation mondiale de la Santé **Faire face au stress durant la flambée de maladie à coronavirus COVID-19**

Il est naturel d'éprouver de la tristesse, du stress, de la confusion, de la peur ou de la colère lors d'une crise.

Vous pouvez trouver du réconfort en parlant à des gens en qui vous avez confiance. Prenez contact avec vos amis et les membres de votre famille.

Si vous devez rester chez vous, conservez un mode de vie sain, ce qui suppose entre autres un régime alimentaire adapté, du sommeil, de l'exercice et des contacts sociaux avec vos proches à la maison ou par courrier électronique ou téléphone avec le reste de votre famille et vos amis.

Ne cherchez pas à canaliser vos émotions en fumant, en buvant de l'alcool ou en consommant d'autres produits stupéfiants.

Si vous vous sentez dépassé par les événements, parlez-en à des professionnels de la santé ou à un conseiller. Soyez prêt, sachez où aller et comment solliciter de l'aide en cas de besoin si vous avez des problèmes physiques ou psychologiques.

Informez-vous. Prenez les renseignements qui vous aideront à déterminer avec précision les risques que vous encourez de façon à prendre des précautions raisonnables. Cherchez une source d'information fiable, comme le site web de l'OMS ou un organisme local ou national de santé publique.

Apaisez vos inquiétudes et calmez votre agitation en passant moins de temps, vous et vos proches, à regarder ou à écouter les reportages qui vous perturbent dans les médias.

Tirez parti des compétences qui vous ont aidé par le passé à faire face à d'autres épreuves et employez-les pour vous aider à gérer vos émotions en cette période difficile que représente cette flambée.

Dossier

Le digital humanisé et transformé en arme contre la COVID-19

Depuis décembre 2019, le monde a vu apparaître en Chine un nouveau virus, il porte le nom de Coronavirus ou COVID-19. Au départ le monde de la santé ne l'a pas pris au sérieux pendant les premières semaines, ce virus s'est rapidement propagé à travers le monde, en mettant à genoux les pays puissants et les a forcés à prendre des mesures strictes afin de protéger leurs populations.

Parmi ces mesures, le confinement forcé, imposé par les gouvernements dans l'espoir de circonscrire cette pandémie et éviter la propagation. La décision est alors tombée du jour au lendemain, fixant les populations chez elles.

Les premières mesures mises en place ont été la fermeture des établissements scolaires, puis selon le cas, des entreprises opérant dans des secteurs facultatifs ou accessoires, ou encore un confinement total de la population.

En ce qui concerne les entreprises, celles-ci n'ont eu de choix que de faire appel au travail à distance ou télétravail.

Le secteur médical aussi s'est vu contraint de suivre et de proposer des services en ligne pour les patients qui ne présentent pas de symptômes de la COVID-19.

La grande distribution a également fait le pas de proposer des services autres que ceux prévus dans son domaine d'activité avant le Corona.

Par cet écrit, selon ma vision des choses, je mets en évidence les transformations que chaque secteur a connues suite à la pandémie du corona.

Pour l'enseignement

Le secteur de l'enseignement s'est vu contraint de prendre le taureau par les cornes pour passer du présentiel au distant, malgré que cette reconversion, pour les établissements sous digitalisés, connaisse des difficultés énormes.

Pour le cas du Maroc et j'ai eu l'opportunité de contribuer au développement de ressources numériques dans le cadre du projet GENIE et d'assister le ministère de tutelle dans la définition de la stratégie de généralisation des TIC à tous les niveaux de l'enseignement. Ceci notamment en offrant des possibilités en partenariat avec des constructeurs pour encourager les ménages à s'équiper d'outils informatiques à des prix abordables ou avec facilités de paiement.

Mais le problème ne résidait pas dans



Par **Salah ABDELMOUMENE**
Qualiticien et expert en SI



et **Abderrazaq MIHAMOU**
Expert en Digital & organisation

le "hardware" qui est aujourd'hui à la portée de toutes les bourses. Quand ce n'est pas un Ordinateur portable, un téléphone portable ou tablette supportant une connexion internet peuvent suffire. Encore faut-il que le coût de cette dernière soit abordable et qu'une bonne bande passante soit effective.

Le secteur s'est trouvé plutôt confronté au problème du contenu et des ressources numériques qui répondent aux besoins réelles des apprenants depuis leur bas âge, de l'école jusqu'à l'université.

À part d'infimes tentatives timides dans quelques universités pour certains quelques modules où le professeur chargé de la matière fournit l'effort personnel de partager son contenu sur serveur en asynchrone ou via des webconférences en synchrone (temps réel), l'enseignement à distance est encore loin du compte.

En effet, la mission est quasi impossible, sans avoir de techniques adaptées à cette manière d'enseigner qui doit respecter les standards du Digital Learning, exigeant, une reconversion dans la scénarisation du contenu qui ne s'apparente pas à de simples diapos à défiler comme pour le présentiel.

Le Maroc, depuis 2005 et selon la charte nationale de l'éducation et de la formation, a mis en place des programmes de généralisation des TIC au sein de l'école et de l'université (Genie I & Genie II). Ces programmes sur 3 ans, ambitionnaient d'équiper 8604 établissements en salles Multimédia au profit de 6 millions d'élèves et 230 000 enseignants.

Mais le ministère après l'embrouillami- ni du plan d'urgence a, sans donner d'explications, mis ces différents pro-

grammes en sourdine.

Malheureusement, comme un malheur n'arrive jamais seul, le COVID 19 s'est pointé au moment où l'on s'y attendait le moins et avec le confinement imposé, l'enseignement s'est retrouvé pris en défaut aussi bien dans le secteur public que privé. Le mot d'ordre fut alors de se jeter à l'eau, pour assurer la continuité des cours à distance et par n'importe quel moyen.

Ainsi tous les établissements d'enseignement afin répondre à ce mot d'ordre, une "pseudo" formation en ligne a été lancée à la sauvette et nous assistons à une improvisation sans pareil qui a laissé les parents pantois, déboussolés et dépassés par les événements. Ce qui rend, en outre, cette action décidée, dans la précipitation, nulle et non avenue, c'est qu'elle n'a touché que les élèves de l'urbain, dont le niveau de vie des parents peuvent mettre à disposition de leur enfants des moyens nécessaires pour se connecter. Pour mémoire, selon le HCP, le taux des élèves dans le primaire, à l'urbain était de 26.6% (Recensement de 2014), contre 30.2% dans le rural.

Si on considère que le périphérique urbain, est à assimilé également au rural, car les foyers (avec 2 ou 3 enfants), sont dans la plus part à revenus limités. Le taux des 26.6% s'effondre automatiquement et n'atteindrait guère les 20% dans une approche optimiste. Résultat : ne disposant ni d'ordinateur, ni de connexion internet, plus de 80% des élèves du primaire ont été de facto écartés de cette solution. Ils sont abandonnés à leur sort et sont pour la plus part dans l'obligation de décrocher. Les programmes d'apprentissage dispensés à la télé sont également à

dormir debout, par leur manque d'attractivité de l'apprenant.

Ainsi, sans moyens, sans contenu adéquat et sans une programmation réfléchie, avec cette inégalité des chances flagrante entre l'urbain et le rural, nous assistons à un chaos total. Ce qui rend, en outre, cette action décidée, dans la précipitation, nulle et non avenue.

Un autre article suivra, avec le constat chiffré de l'échec de cette opération, dès que possible. Il en ressortira peut-être un rapport avec des recommandations exploitables pour corriger le tir. Il donnera au moins le temps aux décideurs de penser à la problématique du rural et au corps professoral, aux inspecteurs et aux responsables des systèmes d'information la latitude pour s'approprier des outils de formation à distance, afin de les exploiter en cas d'urgence.

Bien sûr que plusieurs plateformes d'accès à distance, de visio-conférence sont nombreuses et peu ou pas coûteuses (Facebook, whatsapp, Zoom, Araf-darek, TelmidTice, H5P, Qurayti, TV Athaqafia, Teams, etc...), mais l'infrastructure est inégalement répartie sur le territoire et reste le frein majeur à une généralisation de cette solution.

Il est évident également que dans la plus part des cas les enfants sont plus doués aux TIC que les leurs ascendants, souvent âgés qui ont reçu le choc de la fracture numérique de plein fouet. Ce qui donne un soupçon d'espoir dans le futur de nos chérubins.

Il faut également souligner le geste louable de la part de la société civile et de plusieurs bureaux d'études spécialisés qui ont apporté leur contribution par solidarité avec nos bambins et nos étudiants universitaires afin d'amortir l'impact de cette déconvenue.

Pour l'entreprise

L'entreprise aussi qui n'a jamais imaginé de passer en télétravail s'est vue dans l'obligation de s'y mettre - pandémie oblige - quand l'activité s'y prête afin de maintenir la continuité de service vis-à-vis de ses partenaires. Seules les entreprises qui opèrent dans le OFFSHORING et qui disposent d'applications partageables répondant au télétravail, ont tiré leur épingle du jeu. La notion du télétravail, n'étant

À suivre : Page 7



Dossier

Le digital humanisé et transformé en arme contre la COVID-19

(Suite de la page 6)

pas récente pour eux, ils ont commencé à le faire il y a quelques années déjà et n'a cessé de se répandre à d'autres entreprises de différentes natures ces dernières années grâce à la révolution d'Internet.

Avant le confinement, à titre d'exemple, on comptait un taux d'employés faisant appel au télétravail de 16% en France et de 23% au Canada.

Le télétravail permet aux employés de travailler de leur domicile, ou dans des locaux mis à leur disposition par l'entreprise. Dans le cas actuel du coronavirus, les employés sont confinés chez eux pour se protéger et protéger les autres du virus.

Beaucoup d'avantages découlent de cette nouvelle forme du travail à distance. Une liste, non exhaustive est donnée dans ce qui suit :

Les Avantages :

- Pas d'interaction physique avec des tiers,
- Gain de temps (pas de transport),
- Gain d'argent (économie des frais de transport),
- Réduction de la pollution avec la réduction des émissions de Gaz,
- Baisse du stress chez les employés,
- Flexibilité du temps de travail,
- Réduction de l'absentéisme et des retards,
- Amélioration de la qualité de vie,
- Réconciliation entre la vie professionnelle et personnelle,
- Réduction des frais de déplacement pour l'entreprise,
- A long terme, réduction des frais d'espace de bureaux.

Si les avantages du télétravail sont indéniables, il faut aussi en souligner les inconvénients afin d'y faire face et qui se présentent comme suit:

Les inconvénients :

- Isolement de l'employé,
- Forte tentation à la distraction et à la procrastination,
- Risque accrue de baisse de la productivité,
- Réunion à distance,
- Risque de pression sur le réseau qui ne suit pas pour la majorité des

pays non producteur de cette technologie.

- Sous équipement de la majorité des professionnels.

Pour que l'expérience du télétravail ne soit pas un échec, il est impératif de trouver des solutions afin de ne pas négliger ses inconvénients. Ainsi, avant l'établissement du télétravail, il est nécessaire de mettre en place un certain nombre de mesures dont :

- La préparation psychologique à cette manière de faire (Conduite de changement).
- Mixer cette solution par des rencontres hebdomadaires avec son équipe de travail par le biais d'espace collaboratif en ligne (Microsoft, Skype, Zoom, etc...)
- Mise en place d'objectifs quotidiens à atteindre avec le renforcement de la formation sur la gestion axée sur les résultats.
- Aménagement de temps de repos selon le biorythme ou les conditions de confinement de chacun.

- Prévoir en intermittence des formations à distance qui permettront d'aider à être plus performants dans des missions de télétravail :

- Prévoir des motivations pour booster le moral des troupes.

En plus du télétravail, le CORONA virus a rendu ses lettres de noblesse au maillon faible qui n'est autre que la Recherche. En effet, les priorités de tous les états ont été révisées pour accorder des subventions et accompagnements adéquats au domaine de la recherche et développement.

Conscient que le bon sens est la chose la mieux partagée du monde, chaque pays, à son niveau et avec ses moyens, retourne à la recherche fondamentale, couplée d'une recherche appliquée quand cela est nécessaire, en louchant cependant vers les résultats des pays d'avant-garde, afin de capitaliser, voire trouver un autre angle d'attaque, jusque-là inexploité.

Le danger imminent de la COVID-19 a subitement, grand ouvert les vannes de financement de la recherche dans les pays. Bien des chercheurs, relégués par leurs congénères décideurs, se sont vu propulsés au-devant de la scène scientifique, pour découvrir le remède adéquat à ce mal, versatile et meurtrier.

Le nombre de projets qui ont vu le jour dans ces trois derniers mois ont battu tous les records. Ne dit-on pas chez les britanniques : "*Necessity is the mother of invention*" et chez nous « Le besoin

est mère de la création ». Quelques projets, en cours plus ou moins avancés sont cités ci-dessous pour étayer ce fait :

- La surveillance de la température corporelle et des épidémies par imagerie thermique par des thermomètres basés sur l'intelligence artificielle (IA).
- Application développées par des experts du big-data chinois qui fournissent en temps réel des rapports d'analyse de données massives sur le flux de personnes contaminées.
- Brevets divers sur les résultats des outils d'IA de séquençage et d'isolement des gènes responsables des épidémies pour faciliter la recherche des vaccins.
- Les médecins Britanniques ont utilisé un robot IA pour diagnostiquer et soigner un premier patient atteint du coronavirus.
- Le déploiement de la 5G qui a piétiné dans sa sortie au public pour une affaire d'appétence au risque, mais dont la technologie rend possible, à distance, la réalisation d'imageries médicales, la surveillance des patients et l'acquisition de données de patients.
- Au Marocain l'innovation n'est pas en reste, car des ingénieurs ont réalisé un respirateur d'oxygène à un prix record à la portée de toutes les bourses.
- A Madagascar comme en Australie des groupes de chercheurs avancent avoir trouvé des pistes intéressantes pour des remèdes.
- Les applications sur smart phones se développent pour aider au dépistage des atteints du virus. Ceci ouvre des pistes pour le recueil d'informations innovantes pour tous les pays.

La digitalisation des services de l'administration n'a pas échappé à ce bal et n'a jamais été aussi accélérée qu'elle ne l'est maintenant selon les notes de gouvernement actuel. Avant la survenue de la Covid-19, beaucoup de projets ont connu des blocages à leur phase finale. Mais aujourd'hui des solutions électroniques pour assurer la continuité des services publics ont vu le jour, sont opérationnelles et sont venues à bout de certaines résistances administratives sans fondement. Nous assistons ainsi, au Maroc comme ailleurs, là où les passe-droits sont tolérés, à une accélération sans pareille qui a permis de mettre en place une vraie administration

publique électronique.

La totalité des pays, qu'ils soient pauvres ou pas, ont mis le paquet dans le public et le privé pour être les premiers à trouver des solutions pour contrecarier d'éventuelles attaques virales comme celle du COVID-19. L'idée était de mettre en place des actions de maîtrise de risque prêtes à être déployées dans de pareilles situations conjoncturelles. Surtout que la rumeur du virus fabriqué par l'homme risque d'être fondée, ouvrant ainsi une autre forme de criminologie jamais observée auparavant.

L'Intelligence artificielle (IA) s'est montrée utile dans la lutte contre le coronavirus, notamment dans le secteur médical. Mais cette technologie arrivera-t-elle à combattre les fake-news concernant le coronavirus.

Je suis convaincu qu'avec cette cadence, si elle est maintenue et financée (le nerf de la guerre), les chercheurs arriveront à surmonter toutes les difficultés grâce au pouvoir de la science et de la technologie.

Le corona virus, suite au confinement imposé, a donné libre cours à l'imagination des personnes innovantes pour enfin trouver une solution qui humanise le digital. Même les forces de l'obscurantisme, s'opposant de cette technologie se sont rendues compte que c'est la seule solution aujourd'hui en adéquation avec la situation. Elle est effectivement le seul moyen permettant d'établir des contacts sociaux, tout en respectant non seulement, la distanciation, mais bien la séparation totale.

Pour exemples : Ces journalistes qui ont transformé leur domicile en plateau télé, ces chercheurs qui ont lancé des laboratoires domestiques, ces enseignants usant de leurs salons comme des salles virtuelles, ces coach de fitness utilisant leur chambre à coucher comme salle de fitness, etc....

La genèse au forceps de ce nouveau type de relation quasi virtuel, où le tribut est un sacrifice qui se compte en milliers de vies humaines nous rappelle, note velléité provoquée par des tire-au-flanc, calfeutrés dans des fauteuils qui correspondent à leur carrure, mais surdimensionnés par rapport à leur faculté de discernement, et leur niveau d'entendement.

Cette transformation radicale des habitudes des humains est la raison pour laquelle je confirme et j'ai prouvé ceux qui disent il y a bien un avant et un après la COVID-19.

Secteur de l'eau au Maroc

Acquis passés et défis présents et futurs



Par **Dr. Ing. Mohamed Alaoui**, (Expert Senior en eau et développement durable)

Les chantiers structurants lancés par SM Le Roi Mohamed VI de puis son intronisation ont permis au Maroc de réaliser des avancées notables dans plusieurs domaines comme en témoignent les réalisations de ces deux dernières décennies. Pour continuer sur cette lancée, à même de permettre au pays de réaligner la transformation attendue de son économie, les politiques de développement sectoriel devraient tenir compte des facteurs endogènes et exogènes pouvant accélérer ou ralentir l'atteinte des objectifs qu'elles se sont fixés. Il est une évidence implicite que l'eau est de loin l'un de ces facteurs clés à prendre en compte eu égard au contexte naturel très contraignant qui conditionne la disponibilité spatio-temporelle de cette denrée vitale à l'échelle du pays.

Comparativement au reste du monde, l'eau au Maroc est un bien plutôt rare et marqué par une grande variabilité dans le temps et l'espace. Les ressources en eau naturelles renouvelables dont dispose le pays avoisinent actuellement les 650 m³/hab/an et sont de ce fait en deçà du seuil de 1000 m³/hab/an, communément admis comme seuil critique indiquant l'apparition de pénuries d'eau.

Les précipitations au Maroc sont rares et irrégulières : les moyennes annuelles enregistrées varient fortement du nord vers le sud du pays (de 800 mm au nord à moins de 25 mm au sud) et de l'ouest à l'est (de 600 mm à 100 mm) avec une amplification sur les reliefs du Rif et de l'Atlas (jusqu'à plus de 1200 mm). En moyenne, le potentiel en ressources en eau de surface est évalué sur l'ensemble du territoire à environ 18 milliards de m³/an

et peut varier dans un rapport de 1 à 9 selon l'hydraulicité de l'année (47 milliards de m³ d'apports d'eau de surface en 1962 contre 5 milliards en 1992).

Rapportées à la population, les ressources en eau renouvelables disponibles par habitant sont marquées par une grande disparité spatiale entre les régions. Elles peuvent varier dans un rapport de 1 à 8 : 140 m³/habitant/an dans le bassin du Bouregreg sans tenir compte du transfert du bassin de l'Oum Erbia et 1180 m³/habitant/an dans le bassin du Loukkos. Cette variabilité spatiale peut être aussi illustrée par le fait que 7,4% de la superficie du Royaume s'accapare 51% du potentiel global en eau de surface du pays. Cette situation est malheureusement en train d'empirer sous l'effet du changement climatique qui a tendance à accentuer les phénomènes extrêmes, sécheresses et inondations.

Conscient de l'importance vitale de l'eau pour accompagner son développement socioéconomique, le Maroc s'est engagé depuis les années 60 dans la voie de la maîtrise de ces ressources en eau à travers la réalisation d'importante infrastructure hydraulique qui lui a permis jusque-là d'assurer ses besoins en eau sans difficultés majeures. Des avancées importantes ont été également enregistrées dans la modernisation du cadre réglementaire et institutionnel à travers la promulgation de la loi 10-95 sur l'eau qui a jeté les bases en 1995 d'une gestion intégrée, décentralisée et participative des ressources en eau, avec la création des Agences de Bassins Hydrauliques (ABH). Cette loi a été révisée en 2015 par la loi 36-15 pour combler les lacunes constatées durant 20 ans de sa mise en œuvre.

Ces importants acquis ont permis au Maroc de satisfaire sans grandes difficultés ses besoins en eau malgré des périodes de sécheresses sévères telles celles vécues durant les périodes 1980-1985 et 1990-1995. Le pays a réussi depuis plusieurs années le pari de généraliser l'accès à l'eau potable en milieu urbain et il est en passe de faire de même pour le milieu rural. L'irrigation moderne s'est développée sur plus de 1,5 millions d'hectare, dont 2/3 équipés par l'Etat, et contribue en moyenne à 45% de la valeur ajoutée agricole.

En plus de la satisfaction des besoins en eau potable et d'irrigation, les grands barrages équipés en usines hydroélectriques contribuent en moyenne à hauteur de 10% de la production totale du pays en énergie électrique. Ils permettent également de protéger les grandes plaines contre les inondations (Gharb, Moulouya, Loukkos, Tafilalet, Chaouia,...) ainsi que plusieurs villes et centres urbains se trouvant à leur aval.

Le Maroc devrait faire face dans le futur à des défis liés à l'eau plus ardues que ceux relevés de par le passé

Malgré leurs succès, les politiques hydriques du Maroc ont laissé des séquelles à traiter et font face à des défis plus ardues que ceux affrontés de par le passé. Ces challenges sont relevables pour autant que le pays réadapte sa politique hydrique en s'offrant les moyens humains et financiers pour sa mise en œuvre. Mais avant de rappeler ces insuffisances, il y a lieu de préciser que le plus grand défi à relever par le Maroc dans le secteur de l'eau est d'abord d'ordre humain. En effet, on assiste depuis quelques années à un rythme effréné d'érosion du savoir-faire hydrique essentiellement au non renouvellement des compétences qui étaient à l'origine des grandes réalisations du Maroc dans le domaine de l'eau ayant suscité admiration et respect de la part de la communauté internationale. D'ailleurs, le Maroc a eu le privilège d'abriter en 1997 à Marrakech le premier Forum Mondial de l'Eau qui depuis, consacre un Prix international au nom de feu Hassan II aux chercheurs et organismes distingués par leurs travaux dans le domaine de l'eau.

Les grandes réalisations de la politique de l'eau au Maroc ne doivent pas cacher les insuffisances dont elle souffre et les séquelles qu'elle a laissées. Le développement de l'irrigation à grande échelle n'a pas été sans conséquences néfastes sur les nappes qui sont surexploitées d'environ 1 milliard m³/an et qui subissent en plus une dégradation de leur qualité par les pesticides et les nitrates issues de la percolation des eaux d'irrigation. Ce sur-pompage est une réelle menace pour la durabilité de l'exploitation de plusieurs nappes soit par déstockage cumulatif de leurs eaux non renouve-

lables, comme c'est le cas des nappes du Souss et du Saiss, ou par l'intrusion des eaux marines dans les nappes côtières comme c'est le cas de la nappe des M'nasra dans le Gharb. Ce pompage excessif a entraîné également une réduction alarmante de l'étendue de certains lacs, voire leur disparition, comme c'est le cas dans la région d'Ifrane, (Dayet Aoua, Hachlaf et Ifrah).

Le secteur de l'assainissement n'est pas en reste. Il accuse un retard, notamment en milieu rural, qui porte préjudice à la santé publique et au milieu naturel puisque près de 600 Mm³ d'eaux usées sont déversés annuellement sans traitement dans le milieu naturel. La pollution de l'eau par les rejets industriels et domestiques a atteint des seuils alarmants au niveau de certaines zones comme le Sebou et certaines nappes comme celle de Tadla. A l'opposé, des montants mirobolants ont été investis ces dernières années dans des émissaires en mer au niveau des agglomérations de Tanger, Rabat-Salé et Casablanca qui déversent en Méditerranée et en Océan Atlantique des volumes importants d'eaux usées qui auraient pu être réutilisés après un traitement adéquat.

En année normale, le secteur de l'irrigation consomme près de 88% des ressources en eau mobilisées au Maroc. Seulement, l'eau destinée à l'irrigation, régularisée par les barrages n'a pas encore atteint sa valorisation quantitative et économique escomptée pour deux raisons essentielles : i) la faible efficacité de l'usage de l'eau d'irrigation au niveau des systèmes gravitaires, encore dominants malgré la reconversion à l'irrigation localisée menée dans le cadre du Plan Maroc Vert, et ii) le retard considérable d'aménagement hydroagricole des superficies dominées par les barrages, El Wahda en l'occurrence, qui avoisinerait les 100.000 ha.

Par ailleurs, le rythme et l'ampleur de l'action de l'Etat en matière d'aménagement des bassins versants ne sont pas en adéquation avec les besoins réels pour pallier l'effet de l'érosion des sols qui fait perdre au Maroc près de 75 Mm³/an de capacité de stockage au niveau des barrages.

Sous l'effet du réchauffement plané-

À suivre : Page 9

Secteur de l'eau au Maroc

Acquis passés et défis présents et futurs

(Suite de la page 8)

taire qui a tendance à se confirmer, les perspectives de l'évolution du climat du Maroc ne sont pas rassurantes en ce sens qu'elles laissent présager une diminution des précipitations et une accentuation des épisodes secs et des inondations. L'impact de ce bouleversement climatique est d'ores et déjà décelable sur la fréquence et la distribution des cycles hydrologiques au niveau du pays. Les dernières années ont vu une augmentation nette de la fréquence des sécheresses et des inondations. Le changement climatique a eu, et aura, un impact significatif sur l'accroissement de la variabilité spatio-temporelle qui caractérise les ressources en eau au Maroc. Sur la période 1940-2010, les années les plus sèches ont été enregistrées durant la période 1980-2010 qui a accusé une baisse de la moyenne des apports en eau de surface de l'ordre de 15 à 20% par rapport à la moyenne de la période 1940-2010.

La récurrence et l'intensité des sécheresses vécues par le Maroc ces dernières décennies leur confèrent un caractère structurel qui s'accroît sous l'effet du changement climatique. Durant les périodes de sécheresses généralisées, 1980-1985 et 1990-1995, le

bilan hydrique était déficitaire dans pratiquement tous les bassins versants du pays. L'intensité et la fréquence des inondations vécues par différentes régions du Royaume ces trois dernières décennies sont des témoins de l'accroissement de ces phénomènes par le changement climatique qui aura tendance à les amplifier davantage durant les années à venir.

Le Maroc dispose d'importants atouts pour relever les défis liés à l'eau

Le cadre institutionnel et réglementaire qui régit le secteur de l'eau au Maroc, les politiques sectorielles lancées ces dernières années par l'Etat, notamment la stratégie nationale de l'eau, le Plan Maroc Vert, la stratégie énergétique et autres, devraient permettre au pays de relever les défis qui s'imposent au secteur de l'eau pourvu que leur mise en œuvre soit intégrée, concertée et participative.

Le Plan National de l'Eau (PNE), en cours de finalisation, devrait doter le pays d'une vision intégrée et intersectorielle pour le secteur de l'eau. Il devrait plus particulièrement se pencher sur les questions d'ordre stratégiques telles que les priorités de l'Etat en matière de développement des ressources en eau, le grand transfert de l'eau du nord au centre du pays, l'adaptation du secteur à la régionalisation en cours de mise en place, ...

De nombreuses solutions existent pour faire face aux défis de l'eau au Maroc. Leur mise en œuvre dans le cadre d'une stratégie innovante et intégrée de tout le secteur de l'eau devrait permettre au Royaume de régler les problèmes les plus urgents et de faire de l'eau un facteur décisif de son développement durable. Ceci passe inéluctablement, et en premier lieu, par la qualification des ressources humaines du secteur de l'eau et le renouvellement de l'ancienne élite qui a hissé le Maroc au rang des plus grandes nations dans ce domaine.

Le Maroc devrait asseoir et mettre en œuvre une politique hydrique à même d'assurer une adéquation permanente entre la demande et l'offre en eau en puisant d'abord dans les solutions offertes par la gestion de la demande. Toute mobilisation additionnelle des eaux, somme toute inéluctable pour couvrir la demande sans cesse croissante, devrait combiner et les techniques conventionnelles et celles non conventionnelles comme le dessalement et la réutilisation des eaux usées traitées. La préservation de la qualité de l'eau et des milieux naturels, la protection contre les dégâts des inondations et la solidarité inter-régionale et intergénérationnelle devraient être pris en compte dans tout programme de développement des ressources en eau.

La nature joue un rôle unique et fon-

damental dans la régulation des différentes fonctions du cycle de l'eau, au sein duquel elle peut agir comme régulateur, nettoyeur ou fournisseur d'eau. Les faiseurs de la politique de l'eau au Maroc ne devraient pas négliger les opportunités qu'offrent les processus naturels qui régissent différents éléments du cycle de l'eau. Les solutions qui y sont basées gagnent de plus en plus la confiance des spécialistes de l'eau, elles sont connues sous le nom de Solutions Fondées sur la Nature (SfN) pour l'eau.

Enfin, le financement du secteur de l'eau doit se pencher davantage sur le développement du Partenariat Public-Privé (PPP). Le Maroc a eu le mérite de lancer le premier projet PPP en irrigation dans le Monde dans la région de Taroudant et a adopté ces dernières années une politique volontariste pour le développement de ce mode de partenariat.

En somme, les défis et insuffisances passés en revue constituent un véritable challenge pour le pays. Des mesures urgentes sont nécessaires pour que l'eau ne soit pas une entrave à la remarquable dynamique économique menée par le Maroc ces dernières années. Car tout simplement, l'eau au Maroc est la ressource naturelle par excellence qui conditionne la faisabilité et la durabilité de tout projet quel qu'il soit.



Lac du barrage Bine El Ouidane . Maroc (Photo : A. El Fouladi)



Maroc : Décès de Abderrahmane El Youssoufi

Le dernier des résistants marocains n'est plus !

Ce vendredi 29 mai 2020, une annonce glaciale est tombée telle un couperet, à savoir celle du décès du grand Monsieur et résistant qu'était Abderrahman El Youssoufi.

Originaire de Tanger, sous statut international, puisqu'il y est né le 08 mars 1924, le défunt parlait couramment, outre l'arabe, le français, l'espagnol et l'anglais et avait rejoint la résistance alors qu'il n'était qu'un élève interne au Lycée Moulay Youssef de Rabat avec une défunte personne que je connaissais parfaitement.

Je me rappellerai toujours le jour où cette défunte personne, dont je tairai le nom, m'a dit qu'il avait suspendu avec ses camarades au haut du mât du lycée Moulay Youssef de Rabat, le proviseur qui avait osé descendre le drapeau national marocain. Ils furent tous interdits d'études et ne purent les reprendre qu'après intervention éphémère du défunt Roi Mohammed V auprès des autorités du protectorat français et purent faire leurs études supérieures dans les plus grandes Universités et Ecoles parisiennes avec une bourse accordée par Feu Sa Majesté Mohammed V.

Le défunt Abderrahman El Youssoufi fut membre du Secrétariat Général de l'Union Nationale des Forces Populaires, qui va devenir en 1975

l'Union Socialiste des Forces Populaires (USFP), et Rédacteur en Chef de son organe « Attahir » entre 1959 et 1965.

Mais avant de revenir d'un long exil en France, le décès d'Abderrahim Bouabid en 1992 l'avait propulsé au rang de parrain des socialistes marocains et combla les carences de la diplomatie marocaine pour plaider en faveur de la marocanité du Sahara, sa légitimité valant beaucoup plus que la propagande et la distribution d'argent sous formes d'infrastructures. Il faut dire que sa longue carrière d'avocat défenseur des Droits de l'Homme, plusieurs fois décoré avaient fait du défunt Abderrahman El Youssoufi un interlocuteur crédible à l'étranger.

C'est pourquoi, le 04 février 1998, Feu le Roi Hassan II l'avait chargé de former le gouvernement d'alternance qu'il présentera au Roi du Maroc le 14 mars de la même année.

En moins de cinq ans à la tête de l'Exécutif, il visita plus de vingt pays, avec toujours, dans la mesure du possible, la défense de l'intégrité territoriale en tête. Iran, Inde, Chine ou dans les pays Sud-Américains, l'ancien patron de l'USFP réussit à convaincre de grandes puissances de retirer leur reconnaissance de la pseudo RASD.

Il faut dire que la légitimité de Youssoufi provenait égale-



De Gauche à droite : feu A. El Youssoufi et feu Hassan II (Photo : DR)

ment de son mandat de vice-Président de l'Internationale Socialiste (I.S) de 1998 à 2003. Une fonction qu'il a partagée avec des personnalités tels que Felipe Gonzalez, Oscar La Fontaine ou encore Shimon Peres.

Après la mort de Feu le Roi Hassan II, Sa Majesté le Roi Mohammed VI le maintiendra à la tête du gouvernement en lui rendant un hommage remarquable et y restera jusqu'au 09 octobre 2002.

En 2016, le Roi du Maroc avait inauguré à Tanger une avenue portant le nom du défunt, en hommage à son patriotisme et en 2019, le Roi Mohammed VI, Chef Suprême et Chef d'État-Major Gé-

néral des Forces Armées Royales, avait présidé à Tétouan la cérémonie de prestation de serment des officiers lauréats des différents instituts et écoles militaires et paramilitaires et officiers issus des rangs, et avait baptisé cette promotion du nom de Aderrahmane El Youssoufi, en hommage à ses principes immuables de patriotisme, d'attachement aux symboles sacrés de la Nation et à l'intégrité territoriale du Royaume du Maroc.

Il fut un professeur pour tous les leaders politiques marocains, actuels ou décédés. Il leur appris à prévaloir les valeurs de la justice, de la modestie et de l'écoute. Ainsi

sont les Grands Hommes. Il a contribué à l'édification d'un Maroc moderne, démocratique ouvert et respectueux des Droits de l'Homme grâce à son amour pour son pays et son Roi.

Feu Abderrahman El Youssoufi restera à jamais une personnalité qui aura marqué l'histoire du Maroc, du Maghreb Arabe et bien au-delà. Il fut bien l'une des figures légendaires et l'un des derniers Sages et Géants de la politique marocaine. Puisse Dieu accueillir son âme en Son Saint Paradis. A Dieu nous sommes. A Dieu nous retournons.

Farid Mnebhi.



Maroc

Canada

Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info



France : L'Économie au bord de l'écroulement



Par Mustapha Bouhaddar

Deux mois de confinement ont suffi à mettre à bas l'économie et les libertés élémentaires. Comme le disait Georges Orwell : « S'accrocher jour après jour, semaine après semaine, pour prolonger un présent qui n'avait pas de futur, était un instinct qu'on ne pouvait vaincre, comme on ne peut empêcher les poumons d'aspirer l'air tant qu'il y a de l'air à respirer. »

Comme on peut le lire sous la plume de Christian Authier paru au quotidien « L'opinion » le 15/05/2020, « Responsables politiques, journalistes, intellectuels, associations, syndicats n'hésitent pas à brandir ces inquiétants totems qui relèvent en général plus du fantasme que de la réalité. Or, l'apparition du Covid-19 a annihilé toutes ces traditionnelles critiques au moment même où la France connaissait une restriction des libertés publiques qu'elle n'avait pas connue depuis... l'Occupation. Il ne s'agit pas évidemment de comparer notre gouvernement au régime de Vichy allié à l'Allemagne nazie, mais simplement de constater que nombre de nos libertés fondamentales – liberté de circulation et de réunion, liberté de travailler, liberté d'entreprendre, liberté d'exercer son culte... – ont été mises sous le boisseau (et continuent de l'être) sous l'exigence d'un « confinement » qui n'a fait l'objet d'aucun débat ou examen sérieux aussi bien du Parlement que des instances juridiques censées protéger ces libertés. »

Drôle de guerre

Toujours d'après C. Authier, c'est lui qui souligne « Peu importe dès lors que nombre de départements et de régions n'étaient pas ou peu touchées par le virus, qu'une foule d'activités économiques auraient pu être autorisées sans nuire à la sécurité de tous ou que des mesures inutilement punitives et répressives aient été prises contre des millions de citoyens sans aucune utilité que celle de montrer la toute-puissance d'un Etat et de sa technocratie par ailleurs impuissants à répondre à des défis plus importants : fournir des mas-

ques et des tests, isoler uniquement les populations à risque (l'âge moyen des décès dépasse les 80 ans)...

Notre appareil d'Etat est imaginatif quand il s'agit de pondre des normes, des interdictions, des règlements, des autorisations, des protocoles, de surveiller avec des drones ou des applications numériques. Il l'est beaucoup moins quand il faut fabriquer du gel hydroalcoolique. Drôle de guerre... La France n'a pas été la seule à s'engager dans cette voie néfaste, elle a suivi le modèle emprunté par l'Italie, l'Espagne ou la Belgique – autres pays d'ailleurs qui s'en sortent le plus mal avec nous en termes de décès – mais on a plus ou moins occulté les nombreuses nations ayant fait l'impasse sur le confinement strict au profit d'un confinement ciblé ou très souple autrement efficient. »

Eviter que l'effondrement social succède à l'écroulement économique

D'après François Perret, diplômé de l'ENA et Sciences Po, Directeur général de Pacte PME, fondateur de l'Institut Anaxagore, « Plus personne ne s'en cache. Le confinement, en mettant à l'arrêt notre activité productive économique pendant des semaines entières, risque bien de provoquer une crise sociale mondiale. A moins que les filets de sécurité mis en place par les Etats et qu'un supplément de coopération internationale ne viennent amortir un choc qui s'annonce considérable. Car désormais, c'est un demi-milliard d'habitants qui pourraient basculer dans la pauvreté, principalement dans les pays à bas revenus, mais pas seulement. »

D'après F. Perret, Selon toute vraisemblance, la crise va commencer à s'en prendre d'abord à ceux qui vont perdre leur emploi et pourraient entrer dans la précarité, mais elle devrait aussi exiger d'importants sacrifices de la part de ceux qui seront amenés à le conserver, aggravant aussi la situation de ceux qui en sont durablement exclus.

Premières victimes : les salariés que la pandémie va exclure du marché du travail, au moins jusqu'à ce que les activités marchandes connaissent un rebond, sans doute pas avant 2022 voire 2023.

Une avalanche d'inscriptions aux guichets gérant les demandeurs d'emplois qui n'est pas encore visible sur notre continent, dont le marché du travail est en moyenne moins flexible et qui a davantage recouru – à l'instar de la France – au chômage partiel (qui concerne presque 1 Français sur 2).

Mais les experts s'accordent à penser que les statistiques du chômage pourraient s'emballer, y compris au sein de l'Union européenne, dès le second trimestre. L'OFCE a par exemple mentionné l'hypothèse d'une élévation de +

460 000 de la cohorte des demandeurs d'emplois dans l'hexagone dans les semaines qui suivront la fin du confinement.

Cette population ne sera pas la seule à subir les conséquences terribles de la crise. Car un certain nombre de salariés ne conserveront leur emploi qu'au prix d'une dégradation de leur niveau de rémunération, voire de leurs conditions de travail.

Le spectre de l'effondrement de l'économie

Dans sa présentation du plan de déconfinement face aux députés, Edouard Philippe a mis en garde contre "le risque de l'écroulement" de l'économie si les mesures n'étaient pas mises en œuvre progressivement.

D'après l'économiste français Pascal Perri, « La France est entrée dans le confinement pour protéger la santé des Français mais un confinement trop long provoquerait un effondrement de son économie. Etroite ligne de crête entre la préoccupation sanitaire et la nécessaire relance de l'appareil productif. Edouard Philippe a livré un mode d'emploi du retour à la normale. Il n'a pas prononcé un discours de caractère économique mais ce mot "écroulement" en dit presque plus long sur les risques encourus. Le scénario de l'écroulement toucherait l'économie réelle. Ceux qui suivent la bourse ont relevé que les grandes places financières réagissaient plutôt favorablement ces derniers jours. L'écroulement ne devrait pas venir des bourses, mais du terrain des entreprises, pour ensuite contaminer le reste de l'écosystème.

L'Etat prend en charge les salaires à travers le chômage partiel mais les charges permanentes comme les mensualités d'emprunt, les remboursements d'investissement, les loyers, certaines charges externes sont maintenues. L'entreprise n'a pas obtenu de concours bancaires, ses lignes de crédit sont épuisées, elle ne

peut plus faire face à ses engagements, le chef d'entreprise doit se résoudre au dépôt de bilan puis à la liquidation faute de solution de sortie. Les créanciers des entreprises en faillite perdent leurs créances, y compris les créanciers prioritaires comme les organismes publics (URSSAF). Les fournisseurs perdent les factures qui leur étaient dues. La crise se propage. Quand elle est massive, elle atteint les bilans des banques. Elles doivent passer dans leurs comptes les pertes qu'elles ont enregistrées du fait de la défaillance de leurs clients. Bref, la crise est virale. Elle est contagieuse. Plus elle est massive, plus elle s'étend aux secteurs amont et aval. Une bulle d'impayés enfle qui aboutit elle-même à l'affaiblissement du tissu productif. Les salariés des entreprises en faillite perdent leurs emplois. La bulle du chômage prend de l'ampleur. Elle a au moins deux types de conséquences : Les ménages consomment moins, et les dépenses sociales augmentent tandis que les recettes des organismes sociaux baissent.

Les services publics font eux aussi défaut. Les hôpitaux manquent de moyens. On leur fait payer cash la fourniture des molécules de traitement des maladies graves. La pauvreté se développe. Nous sommes en plein cauchemar économique, social, budgétaire. Tous les actifs, immobiliers ou mobiliers ont été dépréciés. L'Etat et ses finances publiques doivent être placés sous tutelle !

Face à cette crise, l'Etat a intérêt à mettre carte sur table, elle doit être transparente, et éviter de mener en bateau la population.

Mais malheureusement, « Le discours politique est destiné à donner aux mensonges l'accent de la vérité, à rendre le meurtre respectable et à donner l'apparence de la solidarité à un simple courant d'air. » Georges Orwell.

**La pire des défaites ? Celle
découlant d'une guerre qu'on
n'a pas osé mener... de peur de
la perdre.**

A. El Fouladi

Votre Publicité à Mini-prix ici (*)

TARIF FIDÉLITÉ

***Format Carte d'Affaire**
À partir de 29 \$ (N et B)
et 59\$ (Couleur)
*Mieux qu'une carte
d'affaire standard !!!*

TARIF FIDÉLITÉ

***1/4 de page**
À partir de 69 \$ (N et B)
et 117 \$ (Couleur)

TARIF FIDÉLITÉ

***1/2 page**
À partir de 135 \$ (Noir et Blanc)
et 225 \$ (Couleur)
***1 page entière :**
À partir de 249 \$ (Noir et Blanc)
et 339 \$ (Couleur)

Pour plus d'infos ou pour une soumission :
Tél. : 514-576-9067
Courriel : contact@elfouladi.com

(* Pages internes avec 11 parutions minimum)



France :

Hommage à Guy Bedos



Crédit Photo : Wikipédia

Avec Coluche, il faisait partie des artistes les plus engagés politiquement en France.

C'étaient des artistes attachés viscéralement à leurs opinions, et à leurs valeurs. Des valeurs nobles, humaines, et généreuses. Ils étaient incorruptibles.

Comme A. Camus, Guy Bedos est né le 15 juin 1934 à Alger. Son père Alfred Bedos est directeur de laboratoires de produits pharmaceutiques. Ses parents se séparent et le petit garçon grandit auprès de sa mère, Hildeberte Verdier, dont la violence et le manque d'affection ont marqué son enfance. Sa mère se remarie et le petit garçon est placé en pension. En 1949, la famille revient en France et s'instal-

le à Ruil-Malmaison. A 16 ans, alors qu'il fait quelques figurations au théâtre, il quitte définitivement le foyer familial et vit de petits boulots.

Au début des années 50, il s'inscrit à des cours d'art dramatique et se forme au théâtre.

A peine âgé de 18 ans, et étudiant à l'École de la rue Blanche, il met en scène pour la première fois une pièce de Marivaux. Les débuts sont cependant difficiles, le jeune comédien connaît des périodes de chômage et ne trouve pas de rôles qui lui correspondent. Alors qu'il se produit régulièrement dans le cabaret de Pierre Prévert (frère de Jacques), La Fontaine des quatre saisons, il fait la connaissance de Jacques Chazot. Ce

dernier lui soumet un sketch qu'il va interpréter sur la scène du cabaret. Dès lors, la fibre humoristique ne le quittera pas et, encouragé par Jacques Prévert, il prend la plume pour écrire ses propres sketches.

En 1963, un producteur le remarque et lui propose d'adapter un de ses spectacles au cinéma. Guy Bedos accepte et interprète également un des personnages à l'écran. Le film intitulé *Dragées au poivre* connaît un vif succès. Deux ans plus tard, en 1965, il est vedette d'un spectacle avec Barbara à Bobino qui est un énorme succès et contribue à lancer définitivement sa carrière. Dans les années 70, Guy Bedos se produit aux côtés de Sophie Daumier, puis après leur divorce, l'humo-

riste poursuit la scène en solo. Artiste engagé, il s'inspire des injustices sociales et de la vie politique pour écrire ses spectacles.

Le souvenir de sa mère battant son père, puis battue à son tour par un autre homme qui ne l'a jamais regardé, il avait pris « le parti d'en rire ». N'empêche, il en avait encore les bleus au cœur, jusqu'au bout. Simplement, il en avait fait des boules d'amour et de rage, jetées au long d'un parcours formidable.

Ce que j'appréciais beaucoup chez Guy Bedos, c'était sa rage semblable à celle de Coluche que je vénérais. Sa rage, Bedos l'avait mise en politique, derrière cette gauche qu'il cherchait aux contours des partis, sans s'affilier. Cinglant avec Giscard ou Sarkozy, ironique avec Chirac, il a d'abord été séduit par Mitterrand. Puis moins. Sa gauche, c'était celle des ouvriers d'Arcelor, des sans-papiers de l'église Saint-Bernard, des gamins de Vaulx-en-Velin... Sur scène, il serrait les poings et leur criait : « Défendez-vous ! » Dans la vie, il allait vers eux, pour les soutenir à la première occasion. Et râler, bien sûr : « On ne se débarrassera pas de la petite délinquance tant qu'on sera indulgent avec la grande, en politique ou dans l'industrie. »

Guy Bedos militait à la Ligue des droits de l'Homme, lui l'antiraciste viscéral qui a campé un Arturo Ui époustoufflant, dans le texte de Brecht. Au Droit au loge-

ment. À l'Association pour le droit de mourir dans la dignité, aussi. Ses cheveux devenus blancs, au temps de ses dernières « revues de presse », son œil rieur et sa voix de velours répétaient cela : « Tu ris, tu pleures... Tu vis, tu meurs... » Ok, d'accord, on fait comme ça. La vie est une comédie italienne. Mais... et la mort, alors ?

Son fils Nicolas lui a rendu un hommage poignant, il a écrit : « Il était beau, il était drôle, il était libre et courageux. Comme je suis fier de t'avoir eu pour père. Embrasse Desproges et Dabadie, vu que vous êtes tous au Paradis. »

Nicolas Bedos faisait référence à un autre grand humoriste et ami de son père Pierre Desproges, disparu en 1988, ainsi qu'à Jean-Loup Dabadie, réalisateur et parrain de Nicolas Bedos, décédé au début de la semaine.

Guy Bedos a vécu avec le spectre d'une mère acariâtre toute sa vie. Il disait : « Ma mère, quand elle a arrêté de me faire peur, a commencé à me faire honte. »

La droite et l'extrême droite étaient aussi sa bête noire. Il disait : « C'est dans le regard des gens de droite qu'on s'aperçoit qu'on est de gauche. »

Chapeau l'artiste, ce sont des Français comme vous qui me font aimer la France.

Par Mustapha Bouhaddar



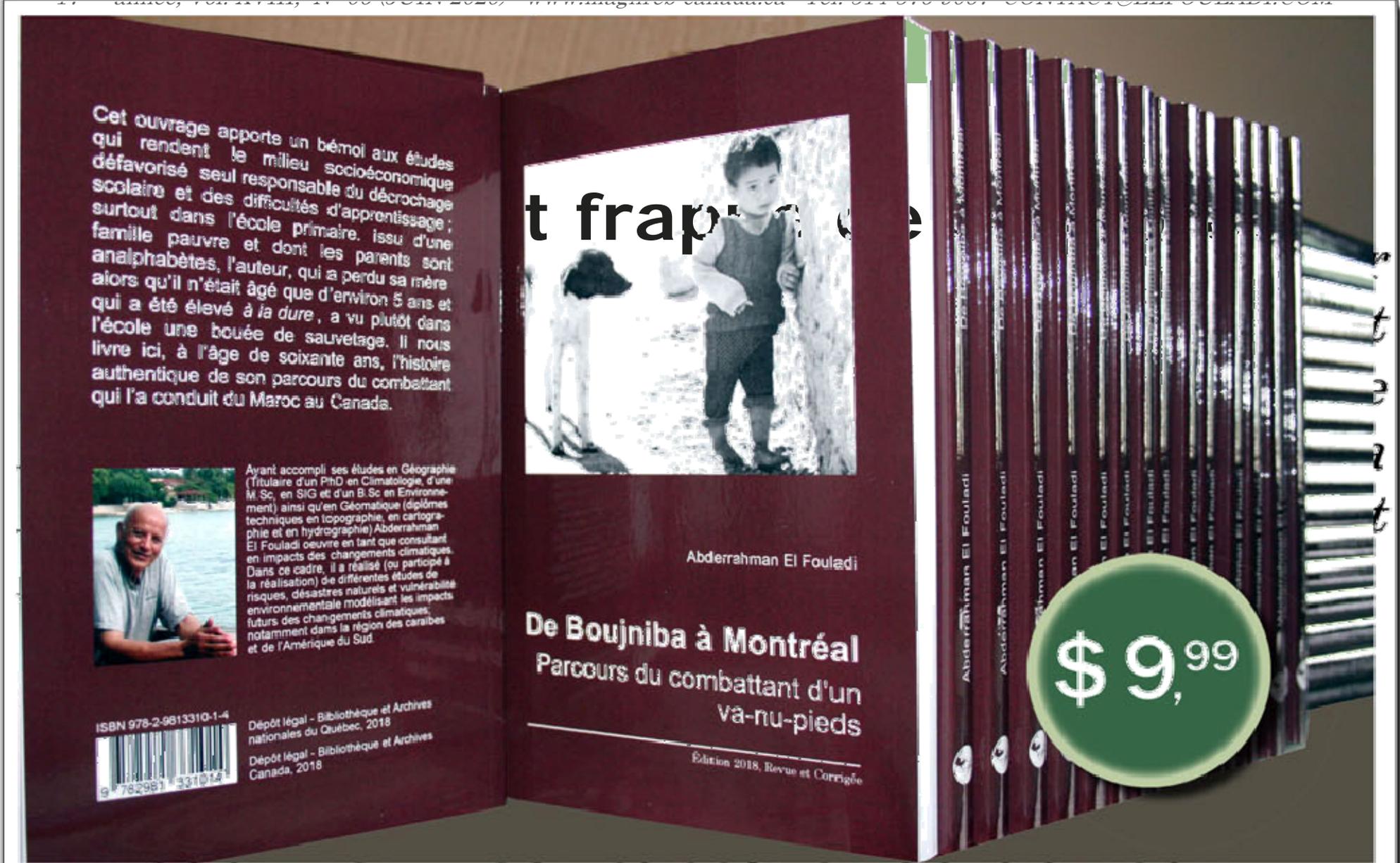
Maroc

Canada

Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info



Un bras de fer entre un enfant et son destin

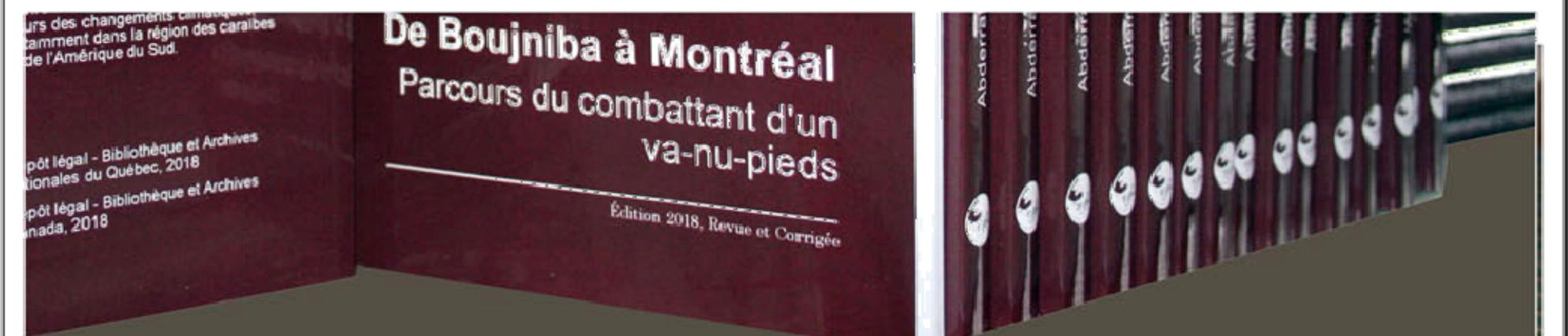
Commandez votre copie dédiée

Tél. 514-576-9067

courriel : contact@elfouladi.com

Paiement : Virement interac ou chèque

Livraison gratuite au Canada





TAEKWONDO
La symbiose entre le corps et l'esprit

ÉCOLE DES CHAMPIONS OLYMPIQUES
www.ecctaekwondo.com
Inscriptions en cours

ADMINISTRATION CENTRALE
514 721 8173

Faites preuve de **BIENVEILLANCE** afin de lutter contre la stigmatisation dans le contexte de **#coronavirus**

- Partagez les informations les plus récentes et évitez les hyperboles
- Faites preuve de solidarité avec les personnes touchées
- Racontez l'histoire de personnes qui ont contracté le virus

En savoir plus pour **ÊTRE PRÊT** pour #COVID19:
www.who.int/COVID-19

 NATIONS UNIES
 Organisation mondiale de la Santé

AIDE AUX IMMIGRANTS

ACCUEIL INTÉGRATION EMPLOI

6865 Av. Christophe-Colomb
Montréal, Qc. H2S 2H3
T 514 271.3533
F 514 271.1910
info@lamaisonnee.org

www.lamaisonnee.org
[/www.lamaisonneeorg](https://www.facebook.com/lamaisonneeorg)

LAMAISONNÉE

DES SERVICES GRATUITS POUR IMMIGRANTS DEPUIS 35 ANS.

SERVICE ACCUEIL ET INTÉGRATION

- Information et orientation dans le processus d'immigration, d'installation et sur les démarches à entreprendre auprès des instances de l'immigration
- Écoute et soutien
- Information sur la recherche de logement
- Cours de français pour nouveaux arrivants
- Cours d'anglais pour résidents permanents en recherche d'emploi
- Lutte à la discrimination et défense des droits
- Aide alimentaire, groupes d'achats et informations sur la saine alimentation
- Bienvenue la famille dans le quartier Rosemont La Petite-Patrie
- Soutien aux jeunes
- Déclarations de revenus
- Assermentations
- Bénévolat, activités socioculturelles
- Autres services en lien à l'immigration et l'intégration

SERVICE EMPLOYABILITÉ

- Services d'aide à l'emploi (SAE): Spécialisés, à la carte et selon les besoins ciblés
- Rencontres individuelles : Évaluation des besoins et orientation professionnelle
- Ateliers de recherche d'emploi
- Information sur le marché du travail et traitement des offres d'emploi
- Préparation de CV par compétences, par potentiel et par cible
- Simulation et préparation aux entrevues d'embauche
- Assistance dans les démarches de reconnaissance des acquis professionnels et académiques hors Québec
- Choix de carrière et de formation professionnelle
- Rencontres avec les employeurs, sessions d'information et réseautage professionnel
- Visites d'exploration et d'observation dans les industries et les entreprises
- Placement en emploi et maintien durable en emploi

Suivez-nous pour nos ateliers d'emploi et autres activités d'accueil et d'intégration

NOUS AVONS 35 ANNÉES D'EXPÉRIENCE EN MATIÈRE D'IMMIGRATION

NOUS ACCUEILLONS PLUS DE 10 000 PERSONNES CHAQUE ANNÉE

Fédération ●●●
Québécoise de Tir

PRATIQUEZ LE SPORT DU TIR À LA CIBLE

Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes
à feu à autorisation restreinte



Coût : 170,00\$
matériel inclus

**POUR LE LOISIR OU POUR LES EMPLOIS
QUI EXIGENT LE PORT D'ARME.**

Tél. : 514 252-3056
Sans frais : 1 888 514-7847
www.fqtir.qc.ca



Aimez notre page Facebook!